



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## commémoration de la bataille de Diên Biên Phu

Question écrite n° 30159

### Texte de la question

L'année 2004 sera celle du cinquantième anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu, au cours de laquelle les troupes françaises ont accompli d'innombrables actes d'héroïsme et de sacrifice. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le secrétaire d'État aux anciens combattants quelles sont les actions et commémorations qu'il compte organiser pour rendre hommage à ceux qui ont combattu et qui sont morts pour la France à Diên Biên Phu.

### Texte de la réponse

Réuni le 16 janvier 2004 sous la présidence du Président de la République, le Haut conseil de la mémoire combattante a inscrit la commémoration de la bataille de Diên-Biên-Phu dans les priorités de l'action de l'État en 2004 dans ce domaine. Ainsi, plusieurs cérémonies sont prévues pour honorer les combattants de l'armée française, en mai 2004. En présence du Président de la République, un hommage national sera rendu à Paris le 7 mai 2004, dans la cour d'Honneur des Invalides, aux combattants de Diên-Biên-Phu, en présence des vétérans, d'associations d'anciens combattants d'Indochine et des représentants des pays ayant combattu aux côtés de la France en 1954. De plus, une commémoration en l'honneur des soldats français tombés en Indochine aura également lieu au mémorial de Fréjus. Dans le cadre des actions envisagées, l'université de Paris I Sorbonne organisera au Vietnam la deuxième partie du colloque qui a pour thème « 1954, l'année de Diên-Biên-Phu » qui place l'événement dans une perspective historique plus large. Sur le plan éditorial, outre les actes du colloque de 2003 et un roman de la mémoire consacré à Diên-Biên-Phu, la guerre d'Indochine fera l'objet d'un dossier des « Chemins de la Mémoire » et des publications suivantes : « L'Atlas des guerres d'Indochine » de Hugues Tertrais, édition Autrement ; « Retour en Indochine » de Françoise Huguier, édition Actes Sud. Enfin, une évocation théâtrale de la bataille, à l'initiative de l'Association nationale du transport aérien militaire, sera créée sur la base d'Orléans-Bricy, avant d'être présentée sur d'autres bases aériennes. Ces nombreuses initiatives permettront de rendre l'hommage qu'ils méritent aux combattants et d'expliquer à nos concitoyens le sens de leur engagement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30159

**Rubrique :** Cérémonies publiques et fêtes légales

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 décembre 2003, page 9547

**Réponse publiée le :** 16 mars 2004, page 2035